

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER
47, bld des Invalides
PARIS VII^e

COTE DE CLASSEMENT N° 2395

SOCIOLOGIE - ETHNOLOGIE

LES BABINGA

par

A. HAUSER

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OUTRE-MER

INSTITUT D'ETUDES CENTRAFRICAINES

Sociologie

A. HAUSER

LES B A P I N G A

Brazzaville

1951

I - GENERALITES	
Introduction	p. 1
Répartition géographique	p. 1
Démographie	p. 2
Milieu	p. 4
II - VIE TRADITIONNELLE	
Vie matérielle	p. 6
Organisation sociale	p. 9
Croyances	p. 14
Langue	p. 15
III - NOIRS ET BABINGA	
Ethnologie	p. 16
Symbiose	p. 19
IV - BLANCS ET BABINGA	p. 24
V - CONCLUSION	p. 27

I - GENERALITES

INTRODUCTION

On trouve des groupes humains dits Pygmées ou Négrilles disséminés dans les forêts de l'Afrique centrale : au Cameroun, en Afrique Equatoriale française, en Guinée espagnole, au Congo belge, au Ruanda-Urundi, en Ouganda. Ils sont caractérisés par leur petite taille (1,45 m chez les hommes), quelques autres particularités anatomiques, (peau jaunâtre, pilosité développée, nez très large, jambes courtes) et biologiques et surtout par leur mode de vie en forêt. Il existe d'autres groupes offrant avec eux une certaine analogie : ceux qu'on appelle Négritos des îles Andamans (golfe du Bengale), de Malaisie, des Philippines et de Nouvelle-Guinée d'une part, les Bochimans, chasseurs des steppes du Kalahari en Afrique du sud d'autre part. Les Pygmées d'Afrique centrale paraissent manifester suffisamment de caractères communs pour constituer une seule race en l'état actuel de nos connaissances, bien qu'ils présentent quelques traits négroïdes peut-être dûs à des métissages.

Cependant, ils ont vraisemblablement été jadis autonomes et ce n'est qu'assez récemment, semble-t-il, qu'ils en sont venus à une symbiose purement économique avec les Noirs d'où leur vie propre est sortie amoindrie. Il est seulement certain que ce sont les seuls habitants des pays équatoriaux pour qui la forêt soit un habitat accepté tel quel, alors que les Noirs la détruisent pour s'installer et ne s'y sentent jamais vraiment chez eux.

On les connaît sous divers noms : celui de Babinga désigne un certain nombre de groupes Pygmées ou Pygmoïdes qui ne sont pas tous plus proches, pour autant, les uns des autres sinon géographiquement que de groupes désignés autrement. Un grand nombre d'entre eux ont une taille relativement élevée (moyenne de 1,55 m chez les hommes), mais ils se distinguent facilement des Noirs dès l'abord, ne serait-ce qu'à leur nudité, leur genre de vie n'est guère différent de celui des représentants qualifiés de typiques de l'ethnie Pygmée et s'il y a eu quelque métissage il n'a pas été suivi d'emprunts culturels importants aux Noirs.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

La grande majorité des groupes dits Babinga habitent la forêt congolaise au nord de l'Equateur dans les territoires du Moyen Congo et de l'Oubangui-Chari (A.E.F.) et dans le sud-est du Cameroun. Ils sont surtout nombreux entre le bassin de la Sangha à l'ouest et l'Oubangui à l'est mais on en rencontre aussi à l'ouest et au sud de cette

zone, dans le Haut-Gabon et les régions limitrophes du Moyen-Congo jusqu'au pays de forêts-galerics des Batéké de l'ouest. Au nord ils s'étendent jusqu'à la limite de la forêt, au sud et au sud-ouest ils sont arrêtés par les savanes et les étendues inondées du fond de la cuvette congolaise. Au Congo belge il y en a fort peu, à proximité du bas Oubangui ; le groupe le plus proche dans l'espace y est celui des Batswa du lac Léopold II et de la Tshuapa, qui compterait une centaine de milliers de représentants d'ailleurs beaucoup plus évolués. Les Babi Babongo et Barimba des régions limitrophes sud du Gabon et du Moyen Congo, les Bibaya et Beku des régions limitrophes du Gabon et du Cameroun, les Baka du sud-est Cameroun sont d'autres désignations de groupes Pygmées ou Pygmoïdes assimilables aux Babinga. Les Akwa, Bamoko et Bjongo du sud Gabon, les Bekwa, Bagielli et Bakola de la Guinée espagnole et du sud-ouest Cameroun se distinguent des Babinga par l'emploi de l'arc.

Le nom de Babinga est un nom administratif, corruption de celui de **Bambenga** que leur donnent les Noirs et qui signifierait "ceux à la lance" ou "ceux qui vivent de la chasse" dans les langues bantou locales. Mais eux-mêmes ils n'aiment guère être désignés sous ce nom. Les uns se disent Bayaka, d'autres Bangombe, d'autres Babindzele; ces derniers se trouvent dans le bassin de la Sangha, les premiers se rencontrent jusqu'à l'Oubangui. Ces groupes peuvent différer par quelques caractéristiques physiques : les Bangombe sont plus grands, ils ont une pigmentation plus proche de la mélanique,

que les Bayaka avec lesquels ils vivent en hostilité tout en échangeant parfois des femmes. Nous ignorons les noms que se donnent les autres groupes dits Babinga.

DEMOGRAPHIE

Il n'y a, à notre connaissance, de recensements complets des Babinga que dans certaines fractions délimitées administrativement du territoire du Moyen Congo : dans la région de la Likouala, où près de 6.000 d'entre eux figurent sur les listes du service médical et dans les districts de Mossendjo (région du Niari) et Kellé (région de la Likouala-Mossaka) où l'administration en a dénombré 600 et 500 (?) respectivement ; dans la région de l'Ogooué-Ivindo (territoire du Gabon) il y aurait eu un recensement administratif au moins partiel comme il y en a eu un dans la région de la Sangha (Moyen Congo) : dans le district d'Ouessou 1000 sur un total supposé de 2000 et dans le district de Souanké 250 sur 500 au moins ; ailleurs il n'y a que des évaluations très approximatives : dans les autres régions limitrophes du Gabon et du Moyen-Congo il doit y en

avoir quelques milliers de même que dans les régions de la Lobaye et de la Haute Sangha (territoire de l'Oubangui-Chari) et dans le sud-est du Cameroun ; au Congo belge il n'y en a probablement que quelques centaines, dans la province (= territoire) de l'Equateur, district (=région) du Congo-Ubangi. On peut évaluer l'ensemble des groupes dits Babinga et assimilés à au moins une vingtaine de milliers d'individus, au plus une trentaine. Les autres groupes Pygmées ou Pygmoïdes d'A.E.F.-Cameroun-Guinée espagnole (Bagielli et assimilés) sont beaucoup moins importants, un millier peut-être en tout. Au Congo belge on estime les Pygmées ou Pygmoïdes à cent cinquante mille, au Ruanda-Urundi et en Ouganda à quelques milliers. Le nombre total des Pygmées ou Pygmoïdes d'Afrique centrale doit donc se situer entre 150.000 et 200.000.

Il ne saurait donc être question de faire une étude de tout l'ensemble Babinga en l'état actuel des recensements. Nous ne donnons ici, à titre d'indication et valables seulement localement, que les quelques résultats assez sûrs malgré l'incertitude d'une partie des données qu'on peut tirer de l'étude du docteur MAINETTE sur les Babinga de la Likouala :

- 1) Avec 44,3 % d'enfants, ils constituent une population nettement progressive. Les vieillards sont en nombre insignifiant : 4,1 % ; le mode de vie des Babinga n'y contribue pas peu.
- 2) Il y a à peu près autant de femmes que d'hommes entre 15 et 50 ans. La courbe du sex-ratio part d'au-dessus de 100, passe par un minimum chez les adultes et remonte car les femmes meurent plus vite que les hommes en raison de la dureté de leur vie et du manque d'hygiène.
- 3) Ils passent pour prolifiques ; cependant leur fécondité est comparable à celle des Noirs (Bondjo)[■] dont ils ne se distinguent que par la rareté relative de la stérilité, qui relève le taux de la fécondité de la totalité des femmes. Chez les Noirs, le nombre des femmes stériles passe par un maximum vers l'âge de 30 ans alors que chez les Babinga, il décroît sans cesse avec l'âge. De même la capacité génitale[■] est plus forte chez les Babinga que chez les Noirs.

Il semble, d'après les comparaisons des recensements de 1936-1937, dus à M. DUSSAUD, aux plus récents, que la population Babinga soit à peu près stationnaire. Or, il est certain que beaucoup d'enfants meurent en bas âge faute de soins et il est permis de penser que la population augmenterait si les conditions de vie et d'hygiène s'amélioraient.

- dénomination administrative d'un sous-groupe bantou apparenté aux du Congo belge ; à distinguer des Bondjo du Congo belge, qui sont des Mbaka représentés en A.E.F. par les Modjiambo.
- potentialité des femmes dont la vie génitale est terminée.

Morbidité

Voici les principales conclusions du Dr MAINETTE : la trypanosomiase atteint les Babinga autant que les Noirs mais elle est en nette régression comme chez eux grâce aux méthodes prophylactiques actuelles. Le paludisme atteint un peu plus les Babinga que les Noirs, qui ont en général des moustiquaires. La lèpre est très rare beaucoup plus rare que chez les Noirs ; il en est de même du goître, du cancer, des maladies vénériennes (il n'y a pratiquement pas de relations sexuelles entre Noirs et Babinga). Le pian est l'affection la plus commune chez les Babinga ; c'est une maladie assez grave pour contribuer à la mortalité infantile.

MILIEU

La forêt congolaise a des zones de hautes terres continuellement émergées et d'autres plus basses périodiquement inondées correspondant aux variations des précipitations atmosphériques au long de l'année. Car si le climat congolais est constamment chaud et humide, il y a une période où il pleut beaucoup moins que le reste de l'année et qui se situe de décembre à avril au nord de l'Equateur. Il en résulte une baisse importante des eaux. Les terres que n'atteignent pas les hautes eaux d'automne peuvent être des grands archipels comme ceux qui baignent dans le marais de l'Ilobi, aux sources de la Likouala aux Herbes (Moyen Congo). Les Babinga qui y résident alors ne peuvent en sortir qu'aux basses eaux, en circulant sur les racines, car ils ne savent pas se servir de pirogues.

La forêt équatoriale de terre ferme est un peu différente d'aspect des divers autres types de forêt, à cause surtout du laci des lianes. Rares sont les peuplements homogènes, leur feuillage se renouvelle continuellement, les arbres mêlent leurs essences ; beaucoup atteignent une trentaine de mètres. Le sol çà et là est encombré de branches, de feuilles, de troncs et de fûts morts sur lesquels prolifèrent mousses et champignons et qui dégagent par endroits une odeur de pourriture végétale ; c'est le seul parfum qu'exhale cette végétation à la verdure terne, sans fleurs. Le sous-bois est relativement touffu quand on se trouve en forêt dite secondaire, c'est-à-dire ayant repoussé sur d'anciennes jachères ; on y circule cependant sans trop de difficultés en coupant lianes et taillis à la machette. Les pistes des Babinga sont assez nombreuses, celles des Noirs beaucoup moins ; les éléphants en tracent plus que les hommes dans certaines zones.

Le ciel n'est pas entièrement caché par les frondaisons et il fait assez clair partout. La chaleur est moindre qu'en espace libre,

c'est-à-dire dans les villages, sur les plantations et dans les petites plaines sablonneuses qui parsèment certaines zones relativement élevées de forêt, mais c'est une chaleur moite. Il n'y a aucun bruit. Les insectes ne grouillent pas, on a rarement l'occasion d'en voir, sauf çà et là des colonnes de fourmis.

L'eau est abondante mais ne se trouve pas partout, les marigots et les cours d'eau sont souvent à plus d'une heure de marche les uns des autres ; ils ne tranchent pas brusquement sur la terre ferme, les abords en sont boueux. L'eau en est en général assez fraîche et d'un goût agréable mais fortement colorée en brun par les résines et les essences. Elle semble pouvoir être consommée sans inconvénient. En certains endroits on peut boire de l'eau fraîche, limpide et incolore grâce aux lianes à eau qui courent noueuses et blanchâtres à faible distance du sol, mais leur débit est très limité.

Le relief est très peu marqué à l'est, davantage à l'ouest, où l'altitude peut dépasser 500 m ; le fond de la cuvette congolaise n'est qu'à 300 m. Aussi l'eau s'écoule-t-elle difficilement en certaines zones où la forêt reste inondée toute l'année. La végétation y est moins haute, les espèces différentes : il y a aussi des marécages sans arbres et des plans d'eau.

II - VIE TRADITIONNELLE

VIE MATERIELLE

La forêt de terre ferme n'est pas un milieu vraiment hostile à l'homme ni insalubre et les Babinga ont su fort bien s'en accommoder en menant une vie de nomades chasseurs et collecteurs. Leur campement (lango) se compose d'un nombre très variable de petites tonnelles - de quelques unes à quelques dizaines - réparties sur un assez court espace débroussé de façon à laisser une place libre au centre. Les grands arbres ne sont pas en général abattus et servent d'ombrage. Les Babinga ne craignent cependant pas la lumière crue du jour et s'établissent souvent dans des clairières. Le campement est situé en pleine forêt, à quelques heures de marche du village des Noirs dont dépend le groupe. Il n'est pas d'accès difficile à condition de s'y reconnaître parmi les sentiers qui sillonnent son abord. L'emplacement choisi est toujours assez proche des marigots ou de petits cours d'eau sans être cependant fréquenté par les moustiques. C'est là une nécessité car les Babinga ne connaissent pas encore la moustiquaire, qui n'a pénétré que chez les Noirs. Les rares insectes sont chassés par la fumée des braises qu'ils entretiennent la nuit à l'entrée des tonnelles pour se protéger de la fraîcheur relative, n'ayant ni vêtements, ni couvertures.

La tonnelle Babinga a la forme d'une calotte plus ou moins allongée, de deux mètres au plus dans son grand axe ; son armature consiste en baguettes pliées en arceaux entrecroisés et fichés en terre. Le revêtement est formé de larges feuilles accrochées aux **arceaux** par leur nervure centrale fendue en deux vers la base ; un réseau extérieur de lianes les comprime contre l'armature et assure l'étanchéité de l'ensemble. La voûte est basse, elle n'a guère plus d'un mètre, et même un Babinga est loin de pouvoir se tenir debout à l'intérieur ; quant à l'entrée il faut s'accroupir pour la franchir. Cette habitation a l'avantage d'être assez peu perméable et de conserver la chaleur ; elle dure plus longtemps qu'il n'est nécessaire car les Babinga changent assez souvent leur domicile de place, n'étant pas gênés en cela par des considérations de travail ou de matériau. C'est d'ailleurs l'affaire des femmes et chacune a vite fait d'édifier la tonnelle qui devra l'abriter avec son mari et ses enfants malgré son exiguité. Certaines tonnelles sont plus allongées et compartimentées, mais c'est assez rare.

Le mobilier est des plus réduits : des bandes d'écorce, souvent même de simples jonchées de feuilles tiennent lieu de couche. Auprès de la plupart des tonnelles se dresse un étal. Le vêtement est en général inexistant et la nudité n'est cachée que par un carré

d'écorce battue ou d'étoffe chez les hommes et quelques feuilles, rarement une jupe de fibres de raphia, chez les femmes, tout cela retenu par une liane à la taille. Les soins corporels sont inexistant, du moins chez les Babinga que nous connaissons, d'où leur odeur caractéristique ; ils n'utilisent l'eau pour que pour la boisson et la cuisson, la conservant dans des Calebasses. Ils aiment à s'enduire le visage et le corps de traînées noires d'une sève de liane sans rechercher aucun effet de symétrie. Nous n'avons jamais vu de tatouage. Comme mutilation on peut signaler les dents limées en pointe dans certaines zones, dans d'autres la perforation de la lèvre supérieure chez les femmes avec introduction d'une douille de cartouche de calibre 12. La circoncision se généralise de plus en plus. C'est un emprunt aux Noirs tout comme les deux mutilations précitées. La coiffure féminine ne subit jamais d'apprêts à la différence de celle des Noires : on conserve tels quels les cheveux implantés uniformément assez ras ; il en est de même des hommes qui ont parfois aussi la nuque rasée et une grosse touffe de cheveux en avant du crâne. Certains gardent la moustache et la barbe.

L'artisanat n'est pas très développé : les Babinga connaissent la vannerie et font des hottes qu'ils portent dans le dos, retenues par une bande de peau qui ceint le front, avec une charge de 10 kgs au plus, mais en tout terrains. Ils savent aussi tresser des filets pour la chasse à l'antilope. Mais à part cela tout leur vient des Noirs ou des Blancs par l'intermédiaire de ceux-ci : pointes de lance, haches, herminettes, couteaux, matchettes, arbalètes, poteries, casseroles. Il est d'ailleurs possible qu'ils aient jadis façonné eux-mêmes divers objets de fer ou d'un autre matériau : les Babinga sont connus comme les Hommes à la Lance. Le feu était jadis produit par rotation d'un morceau de bois sec dans l'encoche d'un autre ; maintenant on se sert d'allumettes quand personne n'a conservé de tison. L'éclairage se fait à l'aide d'un morceau de copal lorsqu'il arrive à des chasseurs de marcher quand il n'y a pas de lune ; mais les Babinga circulent souvent de nuit sans lumière aux abords du campement, qui est éclairé par les petits feux de bois qui servent à la fois à la cuisson et au chauffage. Les Babinga, tout comme les Noirs, évitent de faire de grands feux pour ne pas se faire repérer par la fumée le jour et la lumière la nuit bien qu'actuellement cela n'ait plus en général de raison d'être.

La cuisine se fait maintenant surtout dans des récipients où l'on fait bouillir la nourriture animale et végétale, souvent ensemble. Jadis, quand il n'y avait pas de poteries, la cuisine se faisait dans la cendre chaude et les mets étaient enveloppés de feuilles

C'est encore ainsi qu'on fait cuire les bananes. La nourriture est assez variée car aux produits de la chasse et de la cueillette s'ajoutent ceux que les Noirs donnent à leurs Babinga : bananes plantains, manioc, noix de palme, maïs.

La forêt a des ressources végétales bien connues des Babinga, sous forme de tubercules, de fruits, de feuilles. Les vers, les insectes ne sont pas non plus négligés lors de la cueillette qui est l'affaire des femmes et des enfants. Le miel récolté dans les ruches des arbres par les hommes est un aliment de base pour les enfants. La pêche se fait aux basses eaux dans des trous d'eau que l'on vide. Les deux sexes y participent.

La chasse joue un rôle important dans la vie des Babinga ; elle se fait de manière variable selon l'animal. Pour l'antilope on se sert de filets de quelques dizaines de mètres de long et d'un peu moins d'un mètre de haut que l'on tend légèrement inclinés, les uns à la suite des autres et en arc de cercle sur plusieurs centaines de mètres. On rabat le gibier dessus en poussant des cris, et des hommes postés près des filets tuent au couteau les antilopes dès qu'elles sont empêtrées dedans. Cet animal est aussi chassé à la lance. L'éléphant est chassé à la lance et au couteau. On le suit à la piste et on le rejoint assez facilement si les traces sont fraîches car s'il ne s'arrête guère de nuit, et quelques heures seulement quand le soleil est haut, son itinéraire est très sinueux et se recoupe souvent. Les Babinga peuvent s'en approcher sans déceler leur présence bien que l'éléphant ait l'odorat et l'ouïe très développés. Ils l'attaquent de préférence dans un marigot, lui plantent leurs lances dans les jarrets, parfois dans le ventre et ne cessent de le harceler jusqu'à ce qu'il tombe, ce qui n'arrive qu'au bout de plusieurs heures ou même de plusieurs jours. Mais maintenant ils vont souvent à la chasse avec un fusil à piston que leur prêtent les Noirs et qui est utilisé comme propulseur d'une courte lance. Ils ne s'attaquent au gorille que s'il a mis à mal l'un d'eux. Ils ne craignent guère la panthère ; cependant un Babinga qui voyage seul grimpe pour dormir dans une fourche assez haute d'arbre au fût lisse pour s'en protéger car il ne peut être sûr d'entretenir un feu continu. Le buffle de forêt n'est pas chassé ; le potamochère est tué à la lance, le singe à l'arbalète dont les fléchettes sont empoisonnées. Ils savent appeler le singe et l'antilope en se pinçant les narines et peuvent ainsi les déceler et les faire venir à eux ou s'en approcher. Ils savent aussi fabriquer des pièges pour la plupart de ces animaux.

La viande est séchée et fumée sur des tables en clayonnage sous lesquelles ils entretiennent un feu pendant une douzaine d'heures.

Ils grimpent aux arbres dont le diamètre n'est pas trop grand comme les Noirs, en s'aidant d'une liane qui leur permet de se tenir cambrés ; ils circulent sur les grosses branches avec beaucoup d'aisance, mais pas plus qu'un homme souple de n'importe quelle race. Ils n'élèvent aucun petit bétail, aucune volaille, seuls quelques petits chiens parfois se trouvent dans les campements.

Les Babinga connaissent leur coin de forêt dans ses moindres détails et peuvent facilement rejoindre leur campement lorsqu'ils ont été entraînés hors des pistes au cours d'une chasse ; ils circulent sans bruit des heures durant sur la piste et même parfois en se faufilant à travers le fouillis végétal qui n'est pas assez dense en général pour nécessiter l'emploi de la matchette. Leur résistance est grande, ils peuvent faire des courses presque ininterrompues de l'aurore au crépuscule, ce qui représente au maximum une soixantaine de kms sur une bonne piste, beaucoup moins dans les zones marécageuses ou sans piste. Un blanc peut néanmoins les suivre en tout terrain à condition de les faire marcher lentement et les serrer de près pour ne pas les perdre de vue car on ne les entend guère. Les Babinga ne peuvent évidemment pas plus que les autres hommes courir sans trêve à travers la forêt ; ils ont souvent besoin de repos et ne se privent pas d'en prendre dès qu'ils ont accumulé suffisamment de viande pour passer quelque temps au campement.

Lorsque le gibier commence à se faire rare, ainsi que les autres produits de cueillette, ils changent de campement. Ils le font aussi lorsqu'ils ont un mort qu'ils y enterrent.

ORGANISATION SOCIALE

Famille

L'organisation sociale des Babinga est partout un reflet de celle des Noirs auprès desquels ils vivent : patrilinéaire dans le nord, matrilineaire chez les Bantous centraux du Niari ; nous décrivons la première.

La famille étendue (Nzanga) que nous ne croyons pas devoir ici distinguer du clan, comprend tous les descendants putatifs d'un même ancêtre, avec leur femme et leurs enfants ; les filles s'en détachent une fois mariées. Les biens et les pouvoirs s'y transmettent de l'aîné au cadet puis d'une génération à l'autre parmi les

hommes adultes ; ce n'est que s'il n'y en a pas qu'une femme accède à la tête de la famille. Il ne peut s'agir bien entendu que d'une veuve qui s'est intégrée au clan de son mari. La parenté est classificatoire ; tous les hommes d'une génération sont frères entre eux et pères de ceux de la génération suivante. La méthode généalogique ne permet pas de retracer de longues lignées chez les Babinga dont la mémoire à ce sujet paraît assez déficiente. En voici deux exemples qui donnent tout de même un court aperçu concret de cette organisation (Moyen Congo, Likouala) :

A - District de Dongou, village Babinga de Zinga
près de Mompoutou

Etongo

Bwata Mozoza

Yanza

Successivement Etongo, Bwata son fils aîné, Mozoza, frère cadet de Bwata, Yanza fils de Bwata ont été chefs de la famille Bokata.

B - District d'Epena, village Babinga de Molembe
près de Banza

Bakukiya

Bapungi

Sonzia

Baweli

Gombe

Momvwele

famille Yebembe

famille Bolobe

Succession de père en fils
(chef de Tribu)

Succession de père en fils
(magicien)

Les noms des familles Babinga sont des noms d'ancêtres lointains de qui elles sont issues. L'étendue de la famille est très variable. A Molembe on compte 11 familles pour 261 Babinga soit 24 en moyenne par famille. Mais il y a de grands écarts comme le montre le tableau suivant :

famille :	Yebembe	66	- famille :	Yemokota	30
	Bombala	46		Bolopa	24
	Yekabela	27		Bolobe	15
	Yengandu	16		Mokota	8
	Bokomba	16			
	Bobonzo	8			
	Bopange	5			
	-----			-----	
	7 :	184		4 :	77
	Moyenne	26		Moyenne	19

Nous avons séparé les familles en 2 catégories correspondant à deux sous-groupes dont les moyennes divergent sensiblement de la précédente. A titre de comparaison, les familles noires du village auquel est lié Molembe, Banza, sont au nombre de 9 pour 164 individus, soit une moyenne de 19.

La grande famille Babinga est la plus petite unité politique, mais la famille restreinte, la famille conjugale, comprenant le père la mère et les enfants en bas âge, a bien entendu une réalité de fait, matérialisée par la tonnelle qui l'abrite ; ses membres partagent le même repas à la constitution duquel ils ont tous contribué.

Le Chef de famille règle la vie interne de son groupe si tant est qu'elle a besoin de l'être, dominée comme elle est par un milieu qui offre peu de solutions au choix de nomades chasseurs et collecteurs. Les différends semblent rares entre membres de la famille, les questions d'intérêt n'intervenant guère pour des gens qui ont si peu de biens.

Mariage

Les Babinga ne se marient pas à l'intérieur de leur famille, c'est ce qu'on appelle la règle d'exogamie clanique ; ils ne se marient pas non plus avec quelqu'un de la famille originelle de leur mère ni de celles de leurs grand-mères. On peut supposer que l'interdiction s'étend aux familles de tous les ascendants dans la mesure où ceux-ci sont connus, c'est-à-dire rarement au delà des grands parents. Il est à remarquer qu'ainsi les mariages entre cousins croisés sont prohibés. Il n'y a pas d'autre interdiction, ni de choix préférentiel à l'intérieur d'un ensemble quelconque, donc aucune règle endogamique. Il y a même des mariages entre Babinga de sous-races différentes, entre Bayaka et Bangombe. Cependant, jadis les familles Babinga étaient liées entre elles par des dons réciproque

de femmes. Chaque famille ayant fourni une femme à une autre famille devait en retour à plus ou moins longue échéance en recevoir une de l'autre famille. Cette coutume est tombée depuis trop longtemps en désuétude pour qu'il soit possible de savoir si l'échange n'était pas en réalité plus complexe, entre plusieurs familles.

Le Babinga va se marier dans le campement de sa femme où il réside en principe plusieurs années, chassant pour ses beaux-parents et leur clan. Mais la résidence définitive est celle du mari dans le clan duquel la femme entre sans pour autant rompre tout lien avec le clan paternel. La dot n'est qu'une institution assez récente due à l'influence des Noirs. Elle a commencé par être en nature : pointes d'éléphant et de lance, haches, miel, étoffes. Maintenant elle est en espèces et ce n'est plus en général le père de la femme, c'est-à-dire le clan, qui en bénéficie, mais le Noir à qui appartient la femme qui reçoit directement l'argent du Noir à qui appartient le mari.

La monogamie est une nécessité économique et démographique, la polygamie est rare, elle paraît l'avoir toujours été. Seuls les chefs peuvent prétendre à plusieurs femmes. La polyandrie existe ; elle est encore beaucoup plus rare ; ce n'est jamais qu'un état de fait, non consacré par des mariages coutumiers, qui s'explique par la pénurie relative des femmes.

Tribu

L'organisation sociale des Babinga dépasse le stade du clan, elle atteint celui de la tribu, qui est actuellement un ensemble de clans sous l'autorité d'un chef, souvent par l'intermédiaire de deux sous-tribus qui groupent chacune une partie des clans de la tribu. Ces deux groupes ne semblent pas avoir de nom générique et ne sont désignés que par le nom de leur chef.

Les clans ne sont pas toujours représentés au complet dans la tribu et plusieurs tribus peuvent en avoir en commun. La tribu est d'étendue très variable, la plus importante que nous ayons vue, comprend 585 membres (Zinga, près de Mompoutou) ; quand elle ne comporte que quelques dizaines d'individus on ne peut guère la qualifier de ce nom, surtout s'ils sont tous du même clan qui est alors autonome vis-à-vis des autres, sinon des Noirs.

Dans l'exemple donné plus haut des clans de Molembe, la tribu comprend 11 clans, une des sous-tribus 7 et l'autre 4. La chefferie tribale est héréditaire selon le même principe patrilinéaire qui régit la famille. Il y a en réalité bipartition de la fonction :

un chef aîné, le Ntuma, qui a le pouvoir spirituel et un chef cadet, le Kombéti, qui a le pouvoir temporel. Dans certains groupes les deux chefs sont de la même famille et le cadet succède à l'aîné tandis que son pouvoir change de domaine. Dans d'autres il y a deux familles de chefs correspondant aux deux pouvoirs. Il se peut aussi que le Ntuma soit en même temps Kombéti d'une sous-tribu, de même que peut l'être le Kombéti de la tribu. Seules les familles des chefs ont le droit de tuer les grosses bêtes : éléphant, gorille, panthère.

Le Kombéti doit consulter le Ntuma avant d'entreprendre quoi que ce soit. Le Ntuma juge les différends, dit la coutume quand besoin est. C'est aussi un magicien, surtout dans le domaine vital de la chasse. Le Kombéti commande à tous les chefs de clan, soit directement, soit par l'intermédiaire des chefs de sous-tribus, son autorité dépend de son prestige beaucoup plus que de sa fonction, les Babinga étant assez indépendants de caractère. Certains clans font parfois sécession, surtout à propos du choix d'un nouveau campement. Ils se joignent alors à d'autres campements ou en forment un à eux seuls. Ce phénomène peut se produire aussi au sein d'un clan. Le campement, qui comprend en moyenne quelques dizaines d'individus ^{ne} coïncide actuellement en général avec aucun des groupes définis ci-dessus. C'est une unité de résidence, les clans, sous-tribus, tribus des unités politiques. Le campement contient un ou plusieurs clans ou fractions de clans. Son chef est un des chefs d'unité politique ou de fractions d'unité politique. Il y a presque toujours plusieurs campements par tribu et même par sous-tribu. Les divers clans d'une tribu se réunissaient jadis en un seul campement de temps à autre. Maintenant cette réunion se fait à l'époque de chaque marché à proximité du village noir auquel la tribu est attachée, c'est-à-dire tous les mois ou tous les deux mois selon le district. Il n'y a pas de groupe organisé plus important que la tribu. Il y en a de diffus, mais dont les membres ont conscience de leur apparentement comme celui des Bayaka. Le nom de Babinga leur est donné par les Noirs comme celui de Pygmées ou de Négrilles par les Blancs.

Il semble régner une certaine harmonie en cette société de la forêt. Les Babinga sont des gens paisibles dont les rares querelles ne font jamais d'éclats de voix comparables à ceux des Noirs. Ils ont un sens de la sociabilité qui les incite à une certaine tenue morale sinon corporelle.

CROYANCES

Le clan Babinga est totémique, c'est-à-dire qu'il traduit la pérennité de la vie que se transmettent ses générations en un symbolisme dont la genèse nous demeure mystérieuse. Voici les divers totems des Babinga de Zinga près de Nompoutou ; chacun d'eux est un animal protecteur des membres de la famille, à qui il est interdit de le tuer et de le manger.

<u>Famille</u>		<u>Totem</u>		<u>Famille</u>		<u>Totem</u>
Bongo	:	rat palmiste	Zabo	:	antilope mossomé
Yemele	:	hyène tachetée	Bomambe	:	fourmi
Mombembe)	:	panthère	Boniengo	:	antilope zangana
Bokata			Ebenzu)	:	python
Mbele)	:	chimpanzé	Yasa	:	antilope mbomu
Mokoma			Mokobe	:	
Matoma)	:	chauve-souris	Kokaso	:	loutre
Bokolongo					
Ngoy	:	hylochère			

Les noms se transmettent de génération vivante à génération vivante et non d'un mort à un vivant comme chez les Noirs. Il n'y a d'ailleurs pas chez les Babinga de culte des morts comme chez ceux-ci. La famille d'un mort chez les Babinga s'éloigne de lui pour toujours après l'avoir enterré là où il est mort, c'est-à-dire à l'emplacement de sa dernière tonnelle ; le mort chez les Noirs (Bondjo) est enterré là où il est né, c'est-à-dire à l'emplacement de sa première case, du moins quand c'est possible.

La religion des Babinga n'établit de rapports qu'entre les vivants et les vis-à-vis invisibles de la forêt, les Mokadi (nom bantou local). On les prie avant d'aller à la chasse ; au dire des Babinga il n'y aurait plus actuellement de sacrifices. Quand il s'agit d'éléphants, c'est le chef de chasse (Ntuma) qui est spécialement chargé de cette prière et s'isole la veille de la chasse à cet effet. Il ne participe pas lui-même à la chasse mais fait boire aux chasseurs avant leur départ une infusion et leur donne des lianes dont ils font des bracelets et des colliers. Ces chasseurs ne peuvent être que des membres de certaines familles, ce sont souvent des parents du Ntuma qui doivent tuer les bêtes, les autres ne sont que des pisteurs ou des rabatteurs. Celui qui a tué un éléphant arrache l'oeil de l'animal avec lequel il va dans un coin de forêt se faire un médicament, pour se rendre invisible. Il donne le premier coup de dépeçage à l'aide d'une herminette et il lui appartient de dégonfler le ventre en crevant un boyau ; il a droit au coeur.

Les pratiques magiques existent : nous avons vu des filets frappés d'un petit balai improvisé avec du feuillage avant d'être mis en place. La divination a lieu en faisant éclater une feuille dont l'aspect est ensuite interprété.

Les croyances aux hommes-éléphants sont encore bien ancrées, tous les Babinga sont persuadés qu'il existe des hommes qui se changent en éléphants à volonté et font disparaître ceux des leurs qu'ils trouvent isolés. Certains éléphants considérés comme tels à certains signes (des brindilles dans l'oreille) doivent avoir la trompe coupée dès qu'ils sont abattus, sinon ils se sauveraient pendant qu'on va avertir au campement. Les Babinga Bayaka considèrent les Babinga Bangombe comme des hommes-éléphants et les rendent responsables de disparitions de Bayaka qu'il faut certainement imputer aux récolteurs de caoutchouc venant de la Lobaye (Oubangui-Chari).

Les danses jouent un grand rôle dans la vie des Babinga. Celle de l'éléphant (ezengi) ne peut avoir lieu que de nuit. Un substitut de celui qui a tué l'éléphant tournoie, caché sous une gerbe de paille, au milieu des femmes qui le poursuivent. S'il est reconnu, elles l'empoisonnent.

Les mythes Babinga ont trait à une vie différente de celle qu'ils mènent : ils étaient jadis forgerons ; leurs femmes les ont entraînés dans la forêt à la recherche du miel. A leur retour les Noirs leur ont ôté leurs instruments de travail et les ont contraint à rester dans la forêt.

LANGUE

Le problème de la langue des Babinga reste obscur. Le fait que la frontière linguistique marquant la limite nord des langues bantoues passe à travers la zone de répartition des Babinga ne contribue pas à l'éclairer. Il semble toutefois que les Bayaka, les Babindzele et les Bangombe parlent une langue proche de celle des Pomo-Bomassa, groupe bantou nord-occidental des bords de la Sangha en amont d'Ouessou dont dépend d'ailleurs le groupe Babindzele alors que les Bangombe dépendent des Bakwélé (Souanké) et les Bayaka de divers groupes, entre autres des Bondjo. Tous les Babinga comprennent la langue de ceux dont ils dépendent et réciproquement dans chaque village un certain nombre de Noirs comprennent la langue des Babinga. Dans certaines régions il y a des langues véhiculaires que parlent la plupart des hommes seulement : Lingala, Sango, mais non Kikongo-Monokutuba. La langue Babinga a fait des emprunts aux langues locales pour pallier aux insuffisances de son vocabulaire relatives à la vie sédentaire et aux langues véhiculaires pour désigner les objets d'origine européenne.

III - NOIRS ET BABINGA

ETHNOLOGIE

A première vue, les Babinga sont encore des nomades de la forêt équatoriale, qui ne vivent que de chasse et de cueillette : le milieu interdit l'élevage du gros bétail et l'agriculture y est incompatible avec la vie itinérante. Tout chez eux est organisé en fonction de ces conditions : l'habitation n'est qu'une petite tonnelle et tous les biens meubles tiennent dans des hottes.

Cependant on s'aperçoit vite que les Babinga gravitent autour des Noirs, leur nomadisme est centré sur le village de leurs patrons et leur campement n'en est jamais à plus de quelques heures de marche. Cette situation n'est pas très ancienne mais elle s'accroît sans cesse et l'on peut même dire que la société Babinga est en train de disparaître en tant que telle sous l'action des Noirs stimulés par les conditions économiques récentes créées par les Blancs.

Il y eut un temps où l'emprise des Noirs ne se faisait pas sentir sur les Babinga, soit que ceux-ci fussent seuls dans la forêt ou au moins dans certaines zones de celle-ci, soit qu'ils n'eussent pas de rapports avec les Noirs ou des rapports n'engageant vraiment aucune des deux parties. D'ailleurs il existe encore à l'heure actuelle, en Afrique Centrale, des groupes Pygmées indépendants : nous citerons celui de Goubougoubou (Moyen Congo, Niari, Mossendjo) ; d'autre part, de l'aveu de tous les Babinga à qui nous l'avons demandé, leurs ancêtres vivaient jadis seuls (Ils n'ont pu préciser lesquels sauf s'il s'agissait de leur grand-père). C'est aussi ce qu'ont déclaré tous les Pygmées d'Afrique centrale à tous les enquêteurs.

La répartition actuelle des Babinga n'est pas très ancienne. C'est ainsi qu'ils sont arrivés dans la Likouala vers le milieu du siècle dernier, la plupart, ceux de l'Est, venant avec leurs patrons du Congo belge, **sous** la conduite des Bondjo dont ils dépendaient déjà ; ceux de l'ouest sont venus seuls de la Sangha et sont restés en partie mieux organisés que les autres. Il n'est pas possible de remonter plus avant dans l'histoire des Babinga. La forêt ne leur imposant pas plus qu'aux Noirs la vie de nomades on pourrait supposer qu'ils y ont été contraints pour leur sécurité lors de l'arrivée des Noirs et qu'ils étaient auparavant sédentaires et cultivateurs. On pourrait aussi supposer que la forêt fut pour eux un refuge lors de l'arrivée des Noirs dans un autre habitat qui aurait été jusque là le leur. Un seul indice permettrait d'étayer ces hypothèses : un de leurs mythes, cité précédemment, qui les dépeint comme des forgerons ayant abandonné le fer pour le miel et ils disent eux-mêmes avoir jadis travaillé le fer. Cela n'est malgré tout pas incompa-

tible avec leur niveau actuel de civilisation et rien d'autre ne permet de croire qu'il a varié au cours des âges. On ignore donc si les Babinga ont toujours vécu en forêt, mais ce qui est sûr, c'est qu'ils y sont depuis assez longtemps pour en mieux connaître les ressources que les Noirs.

On a fait l'hypothèse que jadis Noirs et Babinga ont conclu un paste d'assistance mutuelle et qu'à la mort des contractants Babinga les contractants Noirs ont asservi leur famille. En réalité le contrat social n'a pas plus été à l'origine des liens actuels entre Noirs et Babinga qu'à celle de la Société. Les premiers rapports entre eux ont dû revêtir la forme du marché muet, tel qu'il existe encore dans d'autres pays : les Noirs qui désirent de la viande, du miel, de l'ivoire, déposent du sel, des pointes de lance, des matchettes, des tissus, à proximité d'un campement de Pygmées et se retirent. Ceux-ci placent alors leurs produits à côté des autres qu'ils emportent ou attendent pour cela que les Noirs aient pris les leurs. Ce peuvent être aussi les Pygmées qui prennent l'initiative du marché. Les échanges ont dû prendre par la suite un caractère plus varié et comprendre des produits de récoltes : bananes, manioc, maïs. Les Babinga se sont sentis vis-à-vis du Noir comme le Noir, dans la plupart des cas, vis-à-vis du Blanc : en présence d'une civilisation supérieure dont on ne peut attendre que du bien et à l'emprise de laquelle en tout cas on se sent à priori incapable de se soustraire. Les Noirs ont profité de cet état d'esprit et transformé peu à peu leurs relations en prestations unilatérales : Ils en sont venus à leur faire défricher la forêt, récolter divers produits, travailler leurs plantations sans aucune contre-partie immédiate. Les Babinga n'ont pas réagi car ils ne voyaient que les avantages qu'ils retireraient de temps à autre et se sont habitués à dépendre des Noirs qui ont peu à peu resserré leur emprise sur eux au point que leurs relations actuelles sont des relations de maître à esclave.

x

x x

La civilisation matérielle des Noirs auprès de qui vivent les Babinga est assez analogue à toutes celles des pays équatoriaux d'Afrique : village à allée centrale ; cases rectangulaires ; vêtements de fibres de raphia (ou des pagnes) ; culture itinérante sur brûlis (banane, manioc, patate douce, igname, taro, maïs, etc...) ; palmeraie plus ou moins naturelle ; petit bétail, volailles, chèvre ; travail du bois (pirogue), du fer (lance, couteau) ; poteries au colombin ; chasse au filet surtout et pêche au clayonnage entre au-

tres ; mobilier d'imitation européenne : table, chaise, chaise longue ; objets manufacturés et produits divers achetés aux factoreries (lampe-tempête, dame-jeanne, casseroles, sel, pétrole, savon, etc...)

L'organisation sociale, patrilineaire en général, matrilineaire au sud de la forêt, va de la famille à la tribu avec en général des groupes intermédiaires ; celle-ci dans certaines zones où les villages sont isolés (Likouala) peut n'en avoir qu'un pour résidence.

x

x x

Il n'y a donc maintenant presque plus de tribus Babinga indépendantes : chacune est liée à un village de Noirs, chaque clan à un ou plusieurs de ses habitants. Cependant tous les Noirs n'en ont pas, même dans les zones où vivent les Babinga ; le fait d'en avoir est souvent un indice d'ancienneté relative d'établissement dans le pays, exemple les Batéké, les Bayaka (ne pas confondre avec le sous-groupe Babinga du même nom). A l'intérieur d'un groupe ethnique qui en a tous les villages n'en ont pas, ni toutes les familles d'un village ni tout le monde à l'intérieur d'une famille. Jadis seul le chef de la famille en avait la garde, comme d'ailleurs la garde de tous les autres biens. Maintenant chaque homme a des biens propres, les Babinga sont souvent partagés du vivant même du père entre ses fils selon des proportions très variables. On appelle patron (mukolo en lingala) de Babinga celui qui possède des Babinga en toute propriété, bien que le lien de patron à Babinga en soit un de maître à esclave et non de patron à clientèle, du moins actuellement. On peut être patron de Babinga pour en avoir traditionnellement dans sa famille depuis quelques générations ; on peut l'être aussi par suite d'alliances avec d'autres familles. Quand une fille de membre important du clan se marie, le chef de clan lui donne deux jeunes gens Babinga et le chef du clan de son mari deux jeunes filles Babinga qui lui appartiennent en propre et dont les descendants passent à ses descendants masculins de l'aîné au cadet dans chaque génération. Il se forme ainsi un sous-clan, issu d'une femme et dont l'existence n'est d'ailleurs révélée que par la propriété d'un certain nombre de Babinga indépendamment de ceux du clan. De la sorte, et avec le partage actuel de l'héritage, un certain nombre d'hommes peut avoir des Babinga et même des Babinga de familles différentes et il arrive que dans une famille le chef n'en ait pas et que d'autres en aient. La coutume du don de Babinga lors du mariage est encore vivante, le donateur n'étant plus nécessairement le chef de clan. D'où un certain nombre de femmes actuellement patronnes de Babinga. Ce peuvent être aussi des veuves de chefs de famille.

x

x x

A titre d'indication nous donnons ci-dessous la répartition des Noirs et des Babinga dans la fraction importante de la région de la Likouala où se trouvent ces derniers, c'est-à-dire le district de Dongou (30.000 km²) et le nord-ouest du district d'Epéné (6.000 km²), soit 36.000 km² : 7.000 Noirs et 6.000 Babinga vivent ensemble ; les Noirs sont répartis en 35 villages dont la moyenne est donc de 200 habitants ; certains vont jusqu'à 500. Comme il y a environ 500 patrons cela fait en moyenne 12 Babinga par patron et 14 patrons par villages de 200 habitants. Il y a d'autre part dans la même zone un millier de Noirs répartis en une dizaine de villages sans Babinga, 1.200 récolteurs de caoutchouc et une population flottante de 1.500 personnes aux activités diverses.

SYMBIOSE

Les Babinga vivent à quelques heures des villages de leurs patrons, qui les font vivre auprès d'eux à chaque marché et vont de temps à autre les surveiller. C'est pourquoi on trouve au milieu du campement Babinga la case du patron qui est quadrangulaire à l'image de celles du village noir, mais plus petite. Il peut y avoir plusieurs patrons pour un même campement sans que ce soit nécessairement parce qu'ils sont de la même famille. Un patron peut avoir aussi plusieurs campements. Le campement est actuellement une unité de travail plus qu'autre chose et les patrons commencent à en disposer au mieux de leurs intérêts en en faisant établir près des plantations vivrières et des palmeraies ou même auprès d'eux. D'ailleurs les Babinga ne peuvent plus vivre où ils veulent, leur zone de subsistance est celle du village auquel ils sont attachés ; la division s'étend même aux clans des Noirs qui ont chacun leur terrain d'exploitation. La forêt n'est pas à tout le monde. On ne peut profiter de ses ressources que là où on a des droits ancestraux sur la faune et la flore. Cela veut dire pratiquement qu'on y est arrivé le premier et que personne ne vous en a délogé. Depuis le début de ce siècle il n'y a plus de migrations et la notion diffuse d'une certaine propriété foncière a pénétré dans l'esprit de tout le monde.

Il existe à proximité de chaque village un ou plusieurs campements où la tribu Babinga s'installe pour quelques jours lors du marché ou bien lors de la visite médicale semestrielle. Certains de ces campements sont devenus récemment des villages à l'image des villages noirs, avec des cases beaucoup plus petites et plus grossières, et presque rien dedans, à part des lits de claies.

Les Babinga défrichent la forêt pour les plantations de bananes, de manioc, de maïs, à l'aide de machettes que les Noirs leur prêtent.

Comme celles-ci ne sont pas à eux, la récolte ne l'est pas non plus. Les Noirs leur en livrent une partie mais les Babinga en prennent souvent davantage, et dans d'autres plantations que celle de leur patron, ce qui est l'occasion de palabres.

Les femmes Babinga aident les femmes Noires pour le décorticage des régimes de palmier à huile, le pilonnage des noix et l'extraction de l'huile à l'aide de presses archaïques en bois, très rarement des presses européennes à main fournies par la SIP (Société indigène de prévoyance). Certains campements de Babinga commencent à faire leur propre huile de palme à l'aide d'une presse du premier genre qu'ils y installent.

Les Babinga chassent pour leurs patrons à qui appartiennent armes et filets et bien que ceux-ci soient tressés par les premiers, ils sont gardés par les seconds. Le gibier est donc aux Noirs qui ne donnent aux Babinga que ce qu'ils veulent. Pour l'antilope ils leur laissent les cuisses ; pour l'éléphant, que les Babinga tuent à l'arme blanche, et aussi maintenant au fusil à piston qui propulse une courte lance, les pointes sont au patron qui fait aux chasseurs un don sans rapport avec leur valeur en tissus, sel, ustensiles ou même en espèces et leur laisse une partie de la viande. Cependant les Babinga gardent pour eux seuls ce qu'ils réussissent à tuer sans que les Noirs le sachent, ceux-ci s'en doutent bien et leur en font grief, ils trouvent naturel que tout ce qui échoit aux Babinga soit avant tout à leur patron. La nourriture des Babinga semble plus riche en éléments azotés que celle de la plupart des Noirs grâce au gibier dont ils font une grande consommation sans qu'il y ait de danger que les animaux de la forêt et en particulier les éléphants disparaissent : ceux-ci pullulent dans certaines zones où ils sont un fléau pour les cultures.

C'est au cours de la chasse que les Babinga collectent la résine du copalier dans les bas-fonds humides où elle s'est déposée ou bien directement sur les arbres où elle affleure. Cette occupation est assez malsaine et dangereuse et les Babinga en font le minimum pour ne pas s'attirer d'ennuis avec leurs patrons, d'autant plus qu'ils ne tirent aucun bénéfice de la vente au marché du copal qu'ils y apportent dans des paniers et se retirent immédiatement. Les paniers de palmistes sont apportés par des femmes noires. L'huile est déposée au fur et à mesure de la production dans des fûts laissés là par des commerçants. Un Babinga adulte ramasse de 150 à 200 kg de copal par an, qui est vendu sur le marché 17 frs le kg par son patron.

L'huile vaut le même prix au litre, les palmistes 8 frs le kg (avril 1951 - Dongou-Likouala). (francs C.F.A.).

Les Noirs ont donc des revenus relativement importants, grâce à leurs Babinga surtout : on peut estimer les gains annuels moyens d'un patron d'une douzaine de Babinga à 7.000 frs pour le copal et 6.000 frs pour les palmistes et l'huile de palme (1951 - Dongou-Likouala). Ils ne les en font guère profiter : quelques dons de temps à autre ; mais c'est laissé à leur discrétion, il n'y a pas de rémunération d'un certain travail. A vrai dire eux-mêmes ils ne profitent pas pleinement de leurs gains et semblent thésauriser. Malgré tout ils s'approvisionnent facilement en sel, pétrole, ustensiles, outils et tissus divers aux comptoirs que les commerçants européens installent dans les villages où il y a des marchés. Les Babinga ont donc été atteints indirectement par la présence des Blancs dont ils ont subi le contrecoup sous forme de tribut périodique aux Noirs sans que leur niveau de vie ait changé. Or ils commencent à ouvrir les yeux en face des réalités économiques que sont les marchés et de l'attrait de ce qui se trouve dans les factoreries. Ils ont maintenant le sentiment d'être exploités par leurs patrons et se plaignent de n'avoir pas de quoi s'acheter des vêtements : ils ont donc des besoins qu'ils ne peuvent satisfaire, faute de pouvoir d'achat.

Les patrons considèrent leurs Babinga comme leurs choses, ils le disent expressément (biloko en lingala) avec le droit de les tuer, surtout en cas de refus de chasser pour eux. Cependant ils n'osent plus guère l'exercer depuis quelques années par crainte de plaintes portées à l'administration et qui donnent lieu à des procès. La famille Babinga est maintenant avant tout le groupe ou une partie du groupe du patron, qui nomme un chef responsable, appelé capita, pour diriger le travail et régler les palabres à l'intérieur du groupe, ce qu'il fait rarement lui-même. Les différends entre groupes Babinga de patrons différents sont tranchés par le chef du village Noir, ceux entre Noirs et Babinga d'un autre patron ne vont pas en général plus loin car le premier à l'habitude de faire justice lui-même sans que le second ose protester ou que son patron le défende. Les sanctions, lorsqu'elles ne sont pas corporelles, ne peuvent guère consister qu'en la confiscation d'objets de travail comme la matchette, qui d'ailleurs n'appartient pas au Babinga mais dont la privation le gêne plus que son patron peu disposé à lui en confier un autre.

En principe le patron marie son Babinga en payant une dot au patron de la femme, qui va dans la région de la Likouala de 50 frs (Epena) à 500 frs (Dongou). Il y a même des patrons satisfaits d'un Babinga qui lui procure une 2ème et même une 3ème femme (Epena). Mais il s'avère que toutes les unions ne sont pas scellées par des dots ; si le sex-ratio est une cause du nombre comparativement res-

treint des mariages coutumiers par rapport à la population totale, l'influence patronale en est une autre : les Noirs commercent à trouver que la dot est bien peu de chose en comparaison de la valeur en travail que représente une femme Babinga et c'est pourquoi sur l'Ibenga (Dongou) à ce système s'en est substitué un autre où le Babinga va simplement vivre plus ou moins longtemps dans le groupe de sa femme avec qui les enfants restent, appartenant ainsi au patron de celle-ci, ou bien partagés entre les deux patrons. Quant à la production du mari, elle est censée aller à son propre patron, mais l'autre la retient souvent. C'est ainsi que la famille Babinga se désagrège. Tandis que la famille conjugale des Noirs est un état de fait qui tend vers une base juridique au contact des Blancs, celle des Babinga tend vers l'instabilité au contact des Noirs.

Tout ce qui vient d'être dit est surtout vrai des Bondjo^{*} de l'Ibenga qui passent la majeure partie de la journée à récolter du vin de raphia (péké) tout en contraignant leurs Babinga à camper et travailler en une zone séparée des pistes d'accès aux marchés par la rivière, qu'ils ne sauraient franchir seuls, n'ayant pas de pirogues et ne sachant d'ailleurs ni en faire, ni en manier, ni nager. Le comportement des autres Noirs est un peu différent et les relations sont souvent meilleures entre les deux ethnies, surtout quand la dominante participe à la vie de l'autre et dirige sur place ses travaux agraires et ses chasses. Dans la haute Likouala aux Herbes (Epéna), chez les Kabonga et les Kaka du Yeswa^{***}, il commence même à y avoir, sous l'influence de M. DUSSAUD, des mariages entre Noirs et femmes Babinga et des Noirs sans enfants qui adoptent des enfants Babinga, garçons aussi bien que filles. Il faut dire que dans ce pays les conditions économiques n'incitent guère les Noirs à pressurer leurs Babinga : les marchés sont trop loin, d'autre part l'état démographique est particulièrement mauvais ; enfin les Babinga sont arrivés dans le pays de leur côté et sont restés bien organisés jusqu'à ce jour : ils ont des chefs respectés des Noirs en une certaine mesure. Il y a aussi des unions entre Batéké et femmes Babinga dans le district de Komono (Niari) ; on signale une union d'un Banzabi et d'une femme Babinga à Mossendjo et une autre d'une femme Fang et d'un Babinga à Souanké ; cette dernière union à la différence des autres coupe toute relation entre le conjoint Noir et son groupe d'origine. C'est aussi le cas d'un Noir qui vit avec les Babinga d'Epéna et est devenu un de leurs chefs, sa famille ayant été tuée lors de la révolte de 1927-1929, connue sous le nom de Kongwara. Tout cela montre que le métissage n'est qu'un phénomène sporadique.

En règletrès générale les Babinga ne réagissent guère à l'emprise

* voir page 3.

*** voir page 23

des Noirs, leur sentiment d'infériorité annihile tout désir d'indépendance. Cependant certains groupes de Babinga commencent à évoluer : ainsi ceux des bords de l'Oubangui au contact du trafic qui y règne : ils savent se servir de pirogues, sont sollicités dans les postes par de nombreux Noirs sans Babinga qui leur proposent des rémunérations pour divers travaux. Certains patrons leur laissent une partie de l'argent de la vente du copal, des palmistes et de l'huile de palme et ces Babinga commencent à se vêtir et à faire divers achats, entre autres des moustiquaires. D'autre part il y a depuis peu dans certains pays (Epéna, Souanké, Sibiti, entre autres) des Babinga qui ont leurs propres plantations de bananes surtout. Cela les oblige à conserver une année au moins un campement à proximité, en plus du campement de chasse qui dure bien moins longtemps. Il y a même des Babinga qui élèvent du petit bétail et des volailles (Mayama). Il a fallu pour cela qu'ils réagissent avec l'aide des Blancs contre l'influence des Noirs qui les ont longtemps persuadés de l'inutilité de tout effort agricole parce qu'ils étaient des Babinga et par conséquent incapables de rendre le sol fertile.

Il y a des Babinga à qui profitent les rivalités entre groupes ethniques dont l'un est sans Babinga : les Balari-Bassoundi de Mayama essaient d'attirer auprès d'eux les Babinga des Batéké en leur promettant de les traiter moins durement ; ils ont déjà un de leurs campements auprès d'eux. Il y a aussi des Babinga qui passent d'un village à l'autre pour aller chercher une femme ou échapper à un patron trop brutal, les 2 villages étant en général pourvus de Babinga, que ce soit à l'intérieur d'un groupe ethnique ou non : c'est le cas entre Bondjo^{**} et entre ceux-ci et Kaka.^{***} Les anciens patrons se considèrent comme patrons de droit et ne désespèrent pas de récupérer leurs Babinga, les nouveaux les emploient à leur compte sans en général indiquer clairement leur position. Enfin des Babinga peuvent être pris sous la protection de groupes étrangers au pays : les récolteurs de caoutchouc de Dongou en ont ainsi quelques dizaines qui déclarent être libres, mais la crainte n'est sans doute pas étrangère à leur comportement. C'est aussi ce sentiment qui empêche les anciens patrons de réagir.

* voir page 3

** Kabonga : sous groupe Bantou de l'ensemble Babounga comme les Bomitaba

Kaka : dénomination administrative de diverses ethnies de la Likouala, (Haut pays d'Epéna et de Dongou) : Pande, Baya, Mbaka, Fang.

IV - BLANCS ET BABINGA

Quelques Européens se sont intéressés aux Babinga dès leur installation en Afrique centrale. L.DOUET, agent de compagnie dès le début du siècle dans le district de Dongou (Likouala) réussit à les approcher, à capter leur confiance pendant de longues années. "Je les ai protégés, dit-il, (x), contre les exactions coutumières de leurs voisins ; ils sont venus chaque jour me soumettre leurs palabres, leurs querelles de ménage... Quand ils connaîtront davantage l'Européen, contre lequel les autres indigènes par intérêt les ont prévenus, prenant confiance ils viendront à lui et ce dernier pourra en tirer parti car c'est une population intelligente, active et énergique; avec le temps, grâce à l'appui du Blanc, ils deviendront sédentaires ; mais ce n'est pas en un jour que l'on modifie des moeurs et des coutumes enracinées par des siècles."

Cependant, très rares sont encore ceux qui se sont occupés depuis lors des Babinga jusqu'à ces dernières années où l'administration a commencé à les prendre en considération dans certaines régions, les entreprises privées ou d'Etat à en engager comme manoeuvres dans d'autres. Il faut mentionner surtout l'action de l'assistant sanitaire L. DUSSAUD qui depuis son arrivée dans la Likouala, en 1933, n'a cessé de s'intéresser aux Babinga dans la mesure où ses moyens personnels et son temps le lui ont permis. Non seulement il leur a fait profiter de l'organisation sanitaire mais il a cherché à les éduquer dans le sens d'une vie sédentaire en leur conseillant de construire des villages fixes et d'avoir des plantations personnelles ; il a aussi réussi, dans une terre d'Epena, comme nous l'avons vu, à faire adopter des enfants Babinga par les Noirs et a provoqué des mariages mixtes, inaugurant ainsi une politique d'assimilation progressive. Maintenant ce n'est d'ailleurs plus uniquement dans la Likouala que les Babinga se laissent approcher par le Service de Santé ou même vont à lui : c'est aussi le cas dans la Sangha et la Lobaye.

L'administration ne s'occupe à notre connaissance des Babinga que dans la Sangha (district d'Ouessou), la Likouala-Mossaka (district de Kellé), le Niari (district de Mossendjo), l'Ogooué-Ivindo (district de Mekambo-Gabon) et le Congo belge (district du Congo-Ubangi-Equateur). A Ouessou elle a créé des équipes de travailleurs Babinga pour l'entretien des routes le long desquelles il y a ainsi un certain nombre de villages Babinga ; leur paye, qui se fait sur le chantier, est immédiatement suivie d'une vente d'objets de première nécessité pour éviter la mainmise des patrons sur l'argent. A Kellé, elle a séparé les Babinga des Noirs en une terre où ils ont un chef

à eux, payé par la SIP (Société indigène de prévoyance) et un marché, ce serait aussi le cas du district adjacent de Mekambo. A Mossendjo elle a donné aux Babinga accès aux marchés et en a même créé un pour eux à Goubougoubou, dans une enclave à l'intérieur d'une terre du groupe ethnique Banzabi où se trouvent deux villages de Babinga (250), indépendants des Noirs, commandés par un chef officieux, non payé, qui dépend directement du chef de district. Au Congo belge il y aurait un village administratif Babinga.

Les entreprises où nous avons vu employer des Babinga sont :
l'I.R.H.O. (Institut de Recherches des Huiles et Oléagineux), (Sibiti-Niari) : 59 ;
la plantation fédérale d'Hévéas de Mbila (Komono-Niari) : 25 ;
la station fédérale du service de l'Agriculture de Boukoko (Mbakilobaye) : 10 ;
une factorerie de la Likouala et une huilerie du Congo belge (femmes Babinga).

D'autre part les Babinga aident à l'entretien d'une des plantations dites familiales de Sibiti sous la direction d'un agent européen du service de l'agriculture.

Les enfants Babinga que nous savons aller à l'école sont très peu nombreux, et tous des garçons : 7 à l'école officielle de Mbila (Komono), 1 à celle de Mompoutou et 1 à celle de Mimbéli (Dongou).

Les seules missions qui, à notre connaissance, christianisent les Babinga sont la mission catholique de Mossendjo et la mission protestante de Sibiti ; il y eut jadis des Babinga catholiques à Mayama.

Nous indiquons tous ces détails pour montrer qu'il n'y a jamais eu jusqu'à présent de politique Babinga coordonnée, mais seulement des initiatives sporadiques en général et toujours personnelles, dans quelques secteurs. C'est ainsi que le problème a été traité différemment à Ouessou où l'on cherche à transformer les Babinga par le travail et à Kellé où l'on pratique une politique de ségrégation d'un caractère un peu spécial (entre deux ethnies également dominées par une troisième). La première solution peut élever plus rapidement leur niveau de vie et ouvrir la voie à l'assimilation, la seconde peut éviter aux Babinga de contracter quelques unes des habitudes fâcheuses et des maladies des Noirs inhérentes à une évolution rapide sans orientation ni surveillance. Mais, en fait, dans tous les groupes assujettis aux Noirs l'évolution est freinée par les patrons qui perçoivent une importante redevance sur les revenus de leurs gens, quelles que soient les précautions prises, et n'ont intérêt à aucune émancipation, même relative et éloignée, et c'est

aussi bien le cas, malgré la séparation théorique, dans le 2ème district que dans le 1er. Il n'y a que dans le district de Mossendjo, et seulement dans celui des 3 groupes Babinga de ce district qui n'est pas assujetti aux Noirs (Goubougoubou) que l'évolution des Babinga est très rapide depuis quelques années et qu'il n'y aura bientôt plus de différence entre les 2 ethnies, sinon celle de l'impôt. Le groupe Babinga se refuse en effet à le payer alors qu'à Ouesso certains le demandent. Des Babinga libres n'en voient pas l'utilité immédiate pour eux, des Babinga asservis voient comme un progrès dans leur libération le fait d'assumer les mêmes obligations que les Noirs vis-à-vis des Blancs. Actuellement ne paient l'impôt que quelques rares Babinga qui se sont assimilés aux Noirs avec lesquels ils vivent dans des villages traditionnels ou des camps de travailleurs.

La main d'oeuvre Babinga s'éduque peu à peu, mais très lentement : à l'I.R.H.O. (Sibiti) depuis deux ans qu'on les emploie, aucun d'eux ne sait encore manier autre chose qu'une machette (à part deux qui ont travaillé à Brazzaville et se sont assimilés aux Noirs) ; ils ont leur propre capita, qui dépend d'un capita Noir faisant partie d'un groupe ethnique sans Babinga (c'est-à-dire non Bayaka en l'occurrence) ; l'horaire est de 7 à 11 h., leur tâche consiste uniquement à débrousser des plantations, elle est comparable à celle des enfants (10 à 15 ans) avec lesquels ils sont alignés pour la paie : salaire journalier de base de 22 frs ou 27 frs selon la catégorie en janvier 1952 ; ils ne comprennent d'ailleurs pas encore que leur prime d'assiduité de 3 frs par jour saute pour tout le mois s'ils n'ont pas eu un minimum de vingt jours de présence dans le mois (les Noirs le comprennent maintenant, mais ce sont de plus anciens salariés en général) ; ils allaient encore récemment dès la paie à la factorerie sous la conduite des chefs de camp (non Bayaka) car ils ne connaissent guère la valeur de l'argent ; ils doivent certainement laisser une partie de leur salaire en espèces ou sous une autre forme à leurs patrons traditionnels Bayaka ; ils habitent dans des campements à eux, à quelques kms de la plantation ; en saison sèche (juin-septembre) il n'y a pas de Babinga à l'I.R.H.O. : tous vont à la chasse.

V - CONCLUSION

Les Babinga sont des hommes comme les autres ; ils ne sont pas prédestinés plus que les autres à faire indéfiniment corps avec la forêt envers laquelle ils semblent montrer quelques signes de lassitude. Le phénomène de leur asservissement par les Noirs prend place parmi d'autres phénomènes analogues de par le monde et il cessera comme les autres, c'est-à-dire que la nature des relations entre les deux ethnies changera ; peut-être même y aura-t-il fusion dans certains cas. Cette transformation se fera plus ou moins vite selon l'importance que les Blancs attacheront à la question et surtout les possibilités économiques locales en fonction desquelles le niveau et le mode de vie des Babinga varieront bien qu'ils varient parfois actuellement en fonction inverse en vertu d'un facteur temporaire, à savoir l'accès des seuls Noirs aux marchés.

Au double contact relativement ancien de la civilisation des Noirs et tout récent de celle des Blancs, le groupe Babinga ne peut pas ne pas évoluer, même si des mesures étaient prises pour en faire une réserve ethnique, ce qui ne saurait d'ailleurs être envisagé dans le cadre de la législation française. Il aura un jour des villages fixes, des plantations, des chefs reconnus directement par les Blancs, et la domination considérée maintenant comme coutumière des Babinga par les Noirs ne sera plus que nominale ; un jour viendra même où cette situation ne sera connue^{que} par les récits des anciens temps. Il n'y aura plus alors de problème Babinga distinct des problèmes de toute société colonisée. Quelle que soit l'opposition des Noirs à cette issue, celle-ci ne saurait être retardée au delà de quelques générations dans les cas les moins favorables.

Essai de répartition des Babinga et assimilés

Moyen-Congo

Likouala

Dongou	5.000	}	recensés par le Service médical
Epéna	1.000		

Sangha

Ouessou	2.000	:	1.000	}	recensés par l'administration
Souanké	500	:	250		

Likouala-Mossaka

Kellé	500	(?)	:	re censés par l'administration
-------	-----	-----	---	--------------------------------

Alima-Léfini

Djambala	50
----------	----

Pool

Mayama	150
--------	-----

Niari

Sibiti	500		
Zanaga	500		
Komono	500		
Mossendjo	600	:	recensés par l'administration
Divénié	500		

Kouilou

Madingo-Kayes	100	:	Barimba
---------------	-----	---	---------

environ 12.000

Gabon

Ogooué-Ivindo	}	2.000	}	: Barimba
Adoumas				
Haut Ogooué	}	1.000		
Ngounié				
Nyanga				

environ 3.000

Oubangui-Chari	
Lobaye	} 4.000
Haute-Sangha	
Sud-est Cameroun	6.000
Congo belge	
Equateur	500
	<hr/>
Total des Babinga :	environ 25.000

Autres Pygmées :

Congo belge	150.000	(dont 100.000 Batswa et 30.000
Ouganda	} 5.000	Bambutu)
Ruanda-Urundi		
Guinée espagnole	} 1.000	: Bagielli et assimilés
Gabon		
Sud-ouest Cameroun		
	<hr/>	

TOTAL DES PYGMES : Environ 180.000